

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 13

Artikel: Madame Bichard à la recherche d'une servante
Autor: Ducommun, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

Madame Bichard à la recherche d'une servante.

Madame Bichard ne sait plus où donner de la tête. Elle est sans servante depuis deux jours. Elle a chassé la sienne parce qu'elle a manqué le rôti deux fois, et que d'ailleurs elle la soupçonne de lire des romans. Elle avait renvoyé la précédente, parce qu'elle était malpropre et répondeuse ; la précédente, parce qu'elle lui volait du sucre ; la précédente, parce qu'elle était paresseuse ; la précédente, parce qu'elle était bavarde ; la précédente, parce qu'elle était trop gaie ; et la précédente, parce qu'elle était trop triste. Elle en est à sa dix-huitième depuis deux ans.

— Où en sommes nous, hélas ! s'écriait-elle. Ces filles-là deviennent intolérables ; c'est de mal en pis ; on ne sait plus à qui se fier. Impossibilité de se faire servir. J'en fais des maladies, j'en maigris. Mon mari me dit : « Mais, ma chère, c'est ridicule, ne te fais donc pas du mauvais sang comme ça. » Inutile, c'est plus fort que moi !

Madame Bichard se désespère, elle écrit à ses amies, en les priant d'écrire elles-mêmes à leurs amies au besoin. Elle leur donne un léger aperçu de ce qu'elle désirerait : Trente ans, fille forte, bien dressée au service, ayant de bons certificats, propre, honnête, soumise, aimable ; sachant lire, écrire, compter ; ni trop laide, ni trop belle ; ni trop étourdie, ni trop taciturne, etc., etc. Elle irait jusqu'à 20 francs par mois, car ces filles-là sont exigeantes maintenant. Enfin elle ne veut pas chipoter, et elle fera le sacrifice de donner les 20 francs ; mais elle a droit d'exiger en retour des qualités pour son argent.

Une amie lui écrit que 24 heures plus tôt elle avait son affaire ; une autre que, il y a 8 jours, elle en connaissait une tout à fait qualifiée, qui vient d'entrer chez Mme X.

Madame Bichard s'adressa dès lors à tous ses fournisseurs, à la bouchère, à la fruitière, à la boulangère, à la charcutière, qui ont toujours des légions de servantes à placer. De plus, elle va s'asseoir sur Montbenon, ou Derrière-Bourg, engageant la conversation avec toutes les bonnes d'enfants et toutes les servantes et leur fait promettre de lui envoyer des amies.

On accourt, on afflue ; la sonnette retentit du matin au soir chez madame Bichard, qui se donne les airs d'un potentat chargé de prononcer sur les des-

tinées du genre humain ; son mari craint qu'elle n'ait une congestion cérébrale. — La première qui se présente est un cordon-bleu, avec lequel on est loin de compte, car elle demande 360 francs par an. La deuxième veut aller au marché, mais madame Bichard, et... pour cause, tient à faire son marché elle-même. La troisième est grêlée, et madame Bichard déteste les gens grêlés, qui lui font mal aux nerfs. La quatrième est trop vieille, et la cinquième est... trop jeune.

C'est désespérant. Aussi madame Bichard en est-elle de plus en plus dans tous ses états, et répète-t-elle sans cesse qu'il n'y a plus moyen de se faire servir aujourd'hui.

Voilà six jours passés, et... rien encore. Madame Bichard, qui d'abord ne voulait pas entendre parler de bureaux de placement, se décide à s'y rendre. Au fait, se dit-elle, c'est encore là qu'on est le plus sûr de trouver... pourtant on va m'envoyer quelque petite novice qui ne saura rien faire... Eh bien ! au fait, tant mieux, les novices sont moins exigeantes et moins volontaires.

On commence par lui députer une série d'invalides de 50 à 70 ans, et, à force de réclamations, elle finit par voir arriver chez elle une jeune paysanne qui lui convient. La jeune fille a bien envie d'être placée tout de suite, ce qui suggère une idée lumineuse à madame Bichard, celle d'économiser 5 fr. par mois sur les 20.

— Allons, c'est cela, mon enfant ! Vous serez parfaitement ici ; moi, je ne suis pas ingrate ; je suis juste avant tout. Vous aurez 15 francs par mois pour commencer, et si vous me servez bien, vous ne vous en repentirez pas. Mais il faut être bien polie, bien propre, bien docile, ne pas avoir de caprices, s'occuper. Vous savez coudre, n'est-ce pas ? faire un peu de cuisine ? Bon..... Ah ! vous aurez quelquefois des courses à faire, cela vous amusera, et puis... deux enfants à surveiller, à mener à la promenade. Quant à votre chambre... nous en avons bien une petite de reste, mais c'est pour les visites. Voici un corridor très commode ; on dresse un lit de sangle le soir et on... l'ôte le matin. Vous voyez que tout ira bien, mon enfant.

Cependant le marché est sur le point de se rompre, parce que la petite a la mauvaise habitude du café au lait chaque matin. Mais madame réfléchit qu'elle n'en finirait pas, et que personne n'est parfait sur la terre. Elle se résigne donc en soupirant.

Voilà la servante installée, jusques à quand ? Espérons que cela durera bien... deux mois, à moins que madame Richard ne trouve auparavant, pour le même prix, une servante parfaite et qui ne prenne pas... de café au lait le matin.

Lucien DUCOMMUN.

Autrefois

comment on se lavait et comment on se mouchoit.

Sous ce titre : *La vie privée d'autrefois*, la librairie Plon, à Paris, vient d'éditer un ouvrage en deux volumes, de M. Alfred Franklin, qui donne des détails excessivement curieux sur les soins de la toilette et le savoir-vivre dans le bon vieux temps. Il y a là des choses qui semblent si extraordinaires, qu'il faut vraiment toute l'autorité de l'écrivain et des sources où il a puisé, pour que nous puissions y croire.

Les soins de la toilette laissaient terriblement à désirer jusqu'à la fin du 18^{me} siècle. Nos arrière-grands-pères ont mis du temps à se douter que l'eau était faite pour se débarbouiller. Les quelques établissements de bains qui existaient à Paris, au 16^{me} siècle, ayant été fermés à cause de leur mauvaise réputation, il n'y eut plus moyen de prendre des bains et d'entretenir la propreté du corps que quelques baquets peu engageants, installés dans l'arrière-boutique des barbiers-chirurgiens, destinés surtout aux malades. Il fallait un vrai courage pour s'y plonger.

On cessa dès lors d'aller aux bains, et l'habitude une fois perdue, on finit par ne plus se laver du tout, même à la maison. Le plus souvent, les gens soigneux se bornaient à promener, sur leur visage, le matin seulement, un petit tampon de coton trempé dans de l'alcool très faible et aromatisé.

Un manuel de bienséance, publié en 1782 — remarquez la date, — prohibait encore l'emploi de l'eau pour la toilette. « Il est de propreté, y est-il dit, de se nettoyer tous les matins le visage avec un linge blanc pour se dégraisser. Il est moins bien de se dégraisser avec de l'eau, car cela rend le visage plus susceptible du froid en hiver, et du hâle en été. »

Madame de Motteville raconte que, lors de l'arrivée de la reine Christine à Compiègne, les mains de l'auguste souveraine « étaient si crasseuses qu'il était impossible d'y apercevoir quelque beauté. » Marguerite de Navarre, cette charmante et élégante reine, dit un jour à son amant : « Voyez ces belles mains, encore que je ne les aye point dégrassées depuis huit jours, gageons qu'elles effacent encore les vôtres. »

A cette époque, on mangeait encore sans fourchette. Aussi recommandait-on de ne pas se moucher avec la main qui prenait la viande. On était libre d'ailleurs de se moucher avec les doigts, pourvu que ce soit de la main gauche, ce qui est clairement exprimé dans ce quatrain d'alors :

Enfant, si ton nés est morveux,
Ne le touche pas à main nue
De quoy la viande est tenue ;
Le fait est vilain et honteux.

En 1530, Erasme conseille cependant l'emploi du mouchoir, sans interdire toutefois de se moucher avec les doigts, moyennant certaines précautions.

Cent ans plus tard, on peut se moucher avec un seul doigt.

A la veille de la Révolution, on se plaint presque de l'usage du mouchoir, qui vient porter un coup fatal à l'art de se moucher avec les doigts. « On faisait un art de se moucher, dit mélancoliquement La Mésangère. L'un imitait le son de la trompette, l'autre le jurement du chat. Le point de perfection consistait à faire ni trop de bruit, ni trop peu. »

Un art perdu !

Un traité de la civilité, qui eut un immense succès à la fin du 17^e siècle, contient les recommandations suivantes aux personnes de la cour. « Il faut avoir soin de se tenir la teste nette, les yeux et les dents, les mains aussi et même les pieds, particulièrement l'esté, pour ne pas faire mal au cœur aux personnes avec qui nous causons. »

Nous ne voulons pas prolonger ces citations, qui ne sont pas toujours attrayantes. Ces quelques échantillons suffiront pour donner une idée des mœurs d'un temps qui n'est cependant pas encore très éloigné de nous, et à juger de tout l'intérêt historique, de toutes les curieuses révélations que doit offrir l'ouvrage de M. Franklin, et dont le journal *le Siècle* nous donne un simple fragment.

Lè meràcllio.

— Qu'est-te qu'on meràcllio ? demandâvè on menistrè à n'on bouébo qu'allâvè ào catsimo.

Stu bouébo, qu'étâi on bocon « pésant » et que sè trovâ onco interloquâ dè cein que l'étâi lo menistrè que lâi demandâvè oquiè, ne savâi trào que repondrè, quand ion dè sè camerâdo, on vaurein, mâ pliein dè malice, lâi subliè cein que faillâi derè ; et lo pourro bobet repond :

— C'est vouedi lo lè avoué on panâi !

Vo dussa peinsâ se lè z'autro s'ein bailliront à recaffâ, et portant la reponsa n'étâi pas onco tant crouïe, et cll'esplicachon vaillessâi tot atant què cllia de n'incourâ dè pè lo pays dâi megnattès qu'avâi prédzi su lè meràcllio et qu'avâi cein espliâ dâo mî que l'avâi pu à sè dzeins. A la fin dè son prédzo, demandâ se y'avâi cauquon que n'aussè petètrè pas comprâi cein que l'avâi de, que faillâi lo derè sein sè geinâ. Adon on bravo luron que sè geinâvè pas tant dè l'incourâ po cein que l'allâvè ein dzornâ per tsi li po lâi focherà son courti, sè lâivè dè sa pliace et fâ : N'é pas comprâi.

— Ah ! te n'as pas comprâi, repond lo menistrè, eh bin vins on pou cé, mon valet.

L'autro s'aminè vai la chère, tandi que l'incourâ décheind, et quand sont l'on à coté dè l'autro, l'incourâ dit à stu valet :

— Te n'as don pas comprâi cein que y'é de que c'étâi qu'on meràcllio ?

— Na, pas tant bin, monsu l'incourâ.

— Eh bin, vire-tè !

Et tot ein lâi deseint çosse, l'incourâ lo preind pè lo bré, lâi fâ fèrè demi-tou et lâi eimbriyè on coup